



Veille mensuelle sur la situation économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

janvier 2020

Une coalition inédite entre Conservateurs et Verts

Cent jours après les élections, le nouveau gouvernement Conservateurs-Verts dirigé par le Chancelier Sebastian Kurz a prêté serment le 7 janvier devant le président fédéral de la République. L'accord de coalition porte la marque des deux partis : une ligne ferme sur l'immigration et la poursuite des allègements d'impôts pour les Conservateurs ; des ambitions fortes sur le climat pour les Verts ainsi que de nombreuses références à l'action européenne. Comme le décrivait S. Kurz, lors de la présentation de l'accord de coalition le 2 janvier aux côtés de son nouvel allié M. Werner Kogler « le programme comporte le meilleur des deux mondes ». Le Vice-chancelier Kogler a obtenu de son côté l'approbation du congrès des Verts, au nom de la responsabilité historique qui incombait à leur parti de gouverner et d'avoir ainsi l'opportunité d'infléchir le cours des choses en Autriche mais aussi en Europe.

Le programme de coalition a pour ambition de convaincre que l'économie et l'écologie peuvent aller de pair et de faire de l'Autriche un pionnier en Europe dans ce domaine. Le gouvernement affiche l'objectif de la neutralité carbone en 2040 soit 10 ans avant l'objectif européen. Toutefois, les Verts ont dû renoncer à la taxe nationale CO2 au profit d'un groupe de travail sur la réforme fiscale « ökosoziale » promise pour 2022. Ils ont obtenu une taxe unique de 12 EUR sur les billets d'avion qui devrait voir le jour en 2021. Si les engagements en matière de lutte contre le changement climatiques sont relativement précis, notamment les volets énergie et mobilité, le financement des mesures inscrites dans ce programme reste flou. Sur de nombreux aspects, le programme traduit l'approche des milieux économiques qui voient dans la transition écologique une opportunité pour développer des nouveaux produits et services. Cependant, les partis coalisés ont réitéré dans cet accord leur opposition nette à l'accord « en l'état » de libre-échange avec les pays du Mercosur.

La présentation du premier budget de la nouvelle coalition mi-mars devrait apporter des précisions sur l'ampleur et le calendrier de la mise en œuvre des mesures annoncées.

Les négociations ont par ailleurs débouché sur une nouvelle répartition des portefeuilles ministériels et un nouveau découpage des compétences. Ainsi Mme Leonore Gewessler, n° 2 sur la liste des Verts, a



obtenu un « super-ministère », héritier du ministère des transports, mais qui intègre également les attributions environnementales et climatiques. L'agenda de l'emploi n'incombe plus au ministère des affaires sociales, dirigé par Rudolf Anschober (Vert) mais rejoint le ministère de la famille et de la jeunesse, sous la direction de Mme Christine Aschbacher (conservatrice). Enfin, Mme Elisabeth Köstinger retrouve son ministère de l'agriculture, amputé de l'environnement, mais maintenant compétent pour l'aménagement du territoire et le tourisme, tout comme le déploiement des réseaux de télécommunications.

| | |
|---|-----------|
| Situation économique et financière | 3 |
| □ Evolution des indicateurs et prévisions | 3 |
| • Au 4 ^{ème} trimestre 2019, la croissance progresse de 0,3 % | 3 |
| • Prévisions économiques : tassement de la croissance en 2020 pour mieux rebondir en 2021 | 3 |
| • L'inflation en 2019 est restée contenue à +1,5 % (IPCH) | 3 |
| Politique économique et sociale | 4 |
| □ L'emploi | 4 |
| • Politique de l'emploi : focus sur l'apprentissage et l'immigration choisie | 4 |
| • Vers la semaine des 35h dans le secteur social ? | 4 |
| • Un salaire plancher à 1 700 EUR ? | 5 |
| □ Questions sociales | 5 |
| • La lutte contre la pauvreté et la réforme de la dépendance : les nouveaux défis du gouvernement Kurz II | 5 |
| • Aide sociale nouvelle formule : le modèle du Vorarlberg fera-t-il école ? | 5 |
| Questions sectorielles | 6 |
| □ Services financiers | 6 |
| • L'année boursière 2019 s'achève sur une hausse de 16 %, les titres industriels reculent | 6 |
| • Le volume des fonds d'investissement durables est en forte progression | 6 |
| • Les assureurs autrichiens gagnent plus de 40 % à l'étranger | 6 |
| □ Energie et environnement | 7 |
| • La BEI et la ville de Vienne signent un partenariat pour le climat | 7 |
| □ Industrie | 7 |
| • Voestalpine réduit le nombre d'employés sous l'effet des tensions commerciales | 7 |
| □ Transports | 8 |
| • L'aéroport de Vienne affiche une forte augmentation du nombre de passagers | 8 |
| • ASFINAG a perçu des péages à hauteur de 2,3 Mrd EUR en 2019 | 8 |
| • Le parc automobile des véhicules particuliers dépasse les 5 millions | 8 |
| □ Services | 9 |
| • La Poste autrichienne profite du commerce en ligne, le taux de retour atteint jusqu'à 50 % | 9 |
| □ Agriculture | 9 |
| • Les nouvelles orientations agricoles du gouvernement Kurz II | 9 |
| • Inquiétudes des agriculteurs « bio » face à la nouvelle directive européenne | 10 |
| • Malgré la présence des Verts au gouvernement, l'emploi du glyphosate est toujours autorisé | 10 |
| Annexe | 11 |

[Haut du document](#)



Situation économique et financière

Evolution des indicateurs et prévisions

Au 4^{ème} trimestre 2019, la croissance progresse de 0,3 %

Comme en 2018, l'économie autrichienne a connu en cette fin 2019 un rebond de son activité et le PIB a crû de 0,3 % (données cjo-cvs) au dernier trimestre alors que les deux trimestres précédents s'étaient soldés sur une très faible progression de 0,1 %. Au vu des chiffres provisoires, l'institut de conjoncture Wifo estime la croissance du PIB sur l'année 2019 à +1,6 %, inférieur de 0,1 point aux estimations de fin décembre. Le tassement de l'économie s'est stabilisé grâce notamment à la bonne tenue de la demande domestique. Grâce aux achats de fin d'année, la consommation des ménages a progressé de 0,3 % au T4, la demande des administrations publiques de 0,4 %. Alors que les investissements avaient perdu de leur vigueur dès le début 2019, la demande des entreprises en investissements dans les équipements et le bâti s'est également stabilisée au cours des trois derniers mois. Autant les exportations que les importations se sont inscrites en hausse de 0,3 %, la contribution du commerce extérieur à la croissance reste légèrement négative. La production manufacturière, en contraction de -0,5 % au T3 2019, semble se reprendre mais affiche tout de même une baisse de -0,3 % au T4 2019. Les autres secteurs de l'économie affichent des évolutions positives, notamment les services en hausse de 0,5 %.

Prévisions économiques : tassement de la croissance en 2020 pour mieux rebondir en 2021

Les prévisions macroéconomiques des deux instituts de conjoncture autrichiens, Wifo et IHS, prévoient pour 2020 une croissance en baisse à 1,2 % voire 1,3 %. En 2021, les économistes présagent d'un rebond de l'économie et la hausse du PIB devrait être comprise entre 1,4 et 1,6 %, les exportations et les importations retrouvant une dynamique plus soutenue. La hausse des prix devrait, pour les deux années sous revue, rester stable, l'IPCH progressant de 1,5 à 1,7 %. La Banque nationale d'Autriche (OeNB) estime la hausse de prix à +1,4 % en 2020. En termes d'emploi, alors que 2019 a affiché un taux de chômage annuel de 4,5 % (eurostat), 2020 et 2021 devraient connaître un léger rebond du nombre de demandeurs d'emploi ; le chômage se fixerait à 4,7 % voire 4,8 % alors que l'emploi salarié ne progresserait que de 0,8 à 1,1 %. En matière de finances publiques, alors que 2019 a vu se dégager un excédent budgétaire de 0,6 %, le solde public devrait rester positif en 2020 (+0,3 %) et en 2021 (+0,4 %) selon les critères de Maastricht. Toutefois, les instituts n'ont pu prendre en compte dans leurs estimations les orientations du nouveau gouvernement, en particulier la réforme fiscale promise par le Chancelier Kurz dès 2021, dont le volume pourrait atteindre 5,6 Mrd EUR.

L'inflation en 2019 est restée contenue à +1,5 % (IPCH)

Dans un contexte de ralentissement de la conjoncture mondiale, la hausse des prix constatée par l'institut autrichien de la Statistique pour l'année 2019 est restée, avec +1,5 %, largement inférieure aux progressions de 2,2 % en 2017 et de 2,1 % en 2018. Ce net ralentissement de l'évolution des prix en 2019 serait la conséquence du tassement de l'évolution des prix du pétrole. En revanche, autant les services, notamment dans le secteur du tourisme (+2,9 %), que les dépenses liées au logement (+2,8 %) ont affiché une hausse substantielle en 2019, freinant ainsi la décélération de l'inflation.

[Haut du document](#)



Politique économique et sociale

L'emploi

Politique de l'emploi : focus sur l'apprentissage et l'immigration choisie

L'accord de coalition conclu entre le parti conservateur du Chancelier Sebastian Kurz et les Verts du Vice-Chancelier Werner Kogler se situe dans la continuité, ne revenant pas par exemple sur la loi sur la flexibilisation de la durée du travail adoptée en 2018. Le défi que le gouvernement doit relever tient plus du manque crucial de main d'œuvre auquel il veut répondre par : (i) la redynamisation de l'apprentissage qui apparaît comme une priorité, tout en répondant aux enjeux climatiques et environnementaux ; (ii) une réforme des conditions d'accès au marché de l'emploi pour les ressortissants de pays tiers (immigration choisie). Depuis la modification de la loi organique entrée en vigueur le 29 janvier, le volet travail, qui jusqu'à présent incombait au ministre des Affaires sociales depuis 2009, est désormais confié à Mme Christine Aschbacher (ÖVP, conservatrice), ministre rattachée à la Chancellerie fédérale, et également compétente pour la famille et la jeunesse.

L'Autriche, dont le marché du travail a largement profité de la bonne conjoncture des trois dernières années et dont le taux de chômage s'est tassé à 4,2 % fin 2019, doit faire face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée freinant le développement économique de ses entreprises. Pour y pallier, le gouvernement privilégie une nouvelle réforme de la carte de séjour, la carte rouge-blanc-rouge, dont le succès n'a jamais été avéré. En termes d'apprentissage, de nouvelles filières pourraient voir le jour, répondant aux aspects environnementaux et climatiques. Par ailleurs, toutes les formations qualifiantes seront révisées tous les 5 ans pour répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Le programme de coalition fait également état d'une réforme de l'assurance chômage pour inciter les demandeurs d'emploi à retrouver plus rapidement un emploi. Toutefois, les Verts ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à une dégressivité de l'allocation chômage. Une des pistes de réforme passera par la révision des critères de « raisonnabilité » des offres d'emploi, notamment quant aux temps de trajet. Alors que, selon le Pôle Emploi autrichien, le nombre de sanctions en 2019 envers des chômeurs a progressé de 9 % par rapport à 2018, le Chancelier Sebastian Kurz (conservateur) s'est prononcé pour un nouveau durcissement des contrôles, à l'instar du président de la Fédération de l'industrie. Un des principaux défis à relever en matière de politique de l'emploi sera la disparité géographique des besoins (postes à pourvoir à l'Ouest mais chômage à l'Est de l'Autriche), à laquelle le gouvernement souhaite répondre par une plus grande mobilité des réfugiés, et l'adaptation des qualifications.

Vers la semaine des 35h dans le secteur social ?

Alors que le gouvernement vient d'annoncer dans son programme de coalition une réforme d'ampleur de la dépendance, challenge auquel sont confrontés de nombreux pays européens, les négociations salariales entre les représentants syndicaux des professions du social et les représentants des employeurs ont de nouveau échoué. Le ton se durcit et les 125 000 salariés du secteur envisagent des actions en dehors de la table des négociations. Les revendications portent sur une réduction du temps de travail à 35h/semaine dans un secteur déjà sous tension, à salaire égal. Cela induirait pour de nombreux salariés à temps partiel une augmentation salariale de 8,6 %. Pour l'instant, des manifestations sont envisagées mais les syndicats n'excluent pas une grève spontanée du personnel si le prochain rendez-vous de négociation fixé au 10 février ne permettait pas de parvenir à un accord. La branche des métiers du social souffre d'un manque chronique de personnel, d'où les réflexions du gouvernement pour renforcer l'attractivité de ces professions.



A noter que dans le secteur des télécommunications (11 000 salariés), les négociations salariales de décembre ont permis de parvenir à une revalorisation à hauteur de 2,2 %, plafonnée à 110 EUR. Les gratifications des apprentis sont rehaussées de 50 à 90 EUR.

Un salaire plancher à 1 700 EUR ?

Mis au pied du mur par le Chancelier Kern (social-démocrate) en juillet 2017, les partenaires sociaux avaient réussi à s'accorder et pris l'engagement que le salaire plancher en Autriche, fixé par branche ou secteur dans les conventions collectives, atteindrait 1 500 brut mensuel EUR fin 2019 (sur 14 mois). Conduits par Mme Pamela Rendi-Wagner, cheffe de l'opposition SPÖ, les sociaux-démocrates exigent, comme cela figurait dans leur programme de campagne pour les législatives, le rehaussement de ce seuil à 1 700 EUR et l'exonération fiscale pour tous les salaires inférieurs à ce seuil. Le SPÖ chiffre l'allègement fiscal à 1 100 EUR par an pour quelques 3,5 millions de salariés soit 5 Mrd EUR. A noter que le gouvernement Kurz II confirme vouloir abaisser le taux de l'impôt sur le revenu pour les premières tranches. Ce taux actuellement de 25 % à partir de 11 000 EUR annuels (soit 1 516 EUR bruts mensuels), sera revu à la baisse à 20 %, les taux des barèmes 2 (35 %) et 3 (42 %) seront également ramenés à respectivement 30 % et 40 %. Cette réforme fiscale pourrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021. L'impact financier est estimé à 1,6 Mrd EUR.

Questions sociales

La lutte contre la pauvreté et la réforme de la dépendance : les nouveaux défis du gouvernement Kurz II

Les affaires sociales sont confiées au Ministre Rudolf Anschober (Vert), également compétent pour la santé, la dépendance et la protection du consommateur. La politique du logement reste de la compétence de Mme Margarete Schramböck, ministre du Numérique et de l'Economie. A noter que l'emploi, qui depuis 2009 est dans le giron du ministère des affaires sociales, sera désormais sorti du périmètre de ce ministère et confié à une ministre conservatrice, Mme Christine Aschbacher, placée auprès du Chancelier Kurz. L'accord de coalition conclu entre les conservateurs et les Verts ne prévoit pas de réforme en profondeur du système de retraite mais plutôt des mesures incitatives pour amener les Autrichiens à travailler plus longtemps. Alors que l'âge légal de la retraite est de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes, l'âge moyen effectif de départ à la retraite était en 2018 de 61,5 ans pour les hommes et de 59,4 ans pour les femmes. En matière de dépendance, le gouvernement souhaite soutenir les personnes aidant des proches vulnérables et réformer la prise en charge de la perte d'autonomie. Une des pistes que le gouvernement souhaite également explorer pour pallier le manque de main d'œuvre dans le secteur de l'aide à la personne serait la création de formations duales (filrière d'apprentissage dès 15 ans) dans ces professions et de rendre ces métiers plus attractifs. Le gouvernement souhaite par ailleurs renforcer l'engagement volontaire, le bénévolat et le sens de l'intérêt commun. Le programme de coalition prévoit de développer un label de qualité pour les activités bénévoles, mis en place pour reconnaître les qualifications acquises par les bénévoles, notamment pour leurs CV. Le partenariat social semble retrouver sa place, affaibli par le précédent gouvernement du Chancelier Kurz. Mener le combat contre la pauvreté, lutter contre l'artificialisation des sols, concilier vie professionnelle et vie privée, parvenir à une plus grande transparence dans les prix de l'immobilier, lutter contre le gaspillage des ressources : l'empreinte des Verts est visible à travers tous ces thèmes.

Aide sociale nouvelle formule : le modèle du Vorarlberg fera-t-il école ?

La Cour constitutionnelle avait invalidé en décembre dernier les principaux éléments restrictifs de la loi-cadre promulguée par le Chancelier Kurz fin 2018 harmonisant le taux de l'aide sociale minimale délivrée par les länder, alors qu'il gouvernait une coalition Conservateurs/Extrême-droite. Les Länder de Basse-Autriche et de Haute-



Autriche, après avoir appliqué les directives fédérales, adaptent leur modèle régional en tenant compte de la décision de la Cour constitutionnelle. Autant la dégressivité du montant alloué aux enfants a été fortement révisée à la baisse, autant la conditionnalité aux capacités linguistiques, jugée discriminatoire, a été abandonnée. Dorénavant, à l'instar du modèle du Vorarlberg, le versement du complément de 30 % pour atteindre le taux plein (917,15 EUR pour une personne seule, 1 375 EUR pour un couple) à des réfugiés est subordonné à l'engagement et à l'assiduité à suivre des cours de formation linguistique et d'intégration. La Basse-Autriche verse l'aide sociale minimale à près de 16 000 personnes. L'harmonisation de l'aide sociale recherchée par le gouvernement Kurz I semble remise aux calendes grecques. Le Ministre des affaires sociales, M. Rudolf Anschober (Vert), serait partisan de laisser cette compétence aux länder.

[Haut du document](#)

Questions sectorielles

Services financiers

L'année boursière 2019 s'achève sur une hausse de 16 %, les titres industriels reculent

Après le recul de plus de 19 % en 2018, l'indice ATX a gagné 16,1 % au cours de l'année boursière 2019. Parmi les vingt entreprises constituant l'ATX, seize actions ont enregistré des performances positives. Le groupe immobilier *S Immo* se trouve en tête des gagnants avec +55,4 %, suivi par le groupe *Wienerberger*, leader mondial dans le domaine de la fabrication de briques en terre cuite, (+47,8 %) et le groupe immobilier *CA Immobilien* (+35,4 %). Des performances négatives ont été enregistrées par l'équipementier industriel *Andritz* (-3 %), le sidérurgiste *voestalpine* (-4,5 %) qui en 2018 déjà avait perdu plus de 47 %, l'entreprise pétrolière *Schoeller-Bleckmann* (-10,4 %, après la baisse en 2018 de -32,5 %) et l'équipementier aéronautique *FACC* (-14,7 %). Selon Eurostat, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée brute en Autriche en 2018 était de 22,1 %, dépassée par le commerce, les transports et le tourisme avec 22,6 %. Au sein de l'UE, où la part de l'industrie est de 19,1 %, l'Autriche se situe à la 9^{ème} place, la part du commerce, des transports et du tourisme s'élevant à 19 % en UE.

Le volume des fonds d'investissement durables est en forte progression

Selon l'Association des sociétés d'investissement autrichiennes VÖIG, le total des fonds gérés par les entreprises de gestion d'actifs en Autriche s'est élevé fin 2019 à 184,9 Mrd EUR après 164,6 Mrd EUR en 2018 soit une hausse de 12,36 %. *Erste Asset Management GmbH* est la première société d'investissement en Autriche avec une part de marché de 20,71 %, suivi par *Raiffeisen Kapitalanlagegesellschaft m.b.H.* (19,27 %) et *Amundi Austria GmbH* avec un volume géré de 24,01 Mrd EUR (2018 : 21,87 Mrd EUR) soit une part de marché de presque 13 %. Les fonds d'investissement immobiliers accusent une augmentation du volume de 10,12 % pour atteindre 9,18 Mrd EUR. S'agissant des fonds d'investissement durables, le volume géré a presque doublé (+45,13 %), passant de 5,79 Mrd EUR en 2018 à 10,55 Mrd EUR en 2019. La performance sur un an des fonds d'actions durables a été de 28,61 %, celle des portefeuilles durables mixtes de 14,23 % et celle des fonds d'obligations durables de 3,9 %. Le VÖIG se félicite de l'annonce de la part du nouveau gouvernement formulée dans son programme de coalition de vouloir réduire la taxe sur le revenu des capitaux (KEST) sur les fonds, et estime que l'exemption de cette taxe prévue pour les investissements écologiques, durables et éthiques pourrait servir de modèle en Europe.

Les assureurs autrichiens gagnent plus de 40 % à l'étranger

L'autorité des marchés financiers FMA vient de publier son rapport sur les activités internationales des groupes d'assurance autrichiens pour 2018. Il ressort que cinq assureurs autrichiens (*Vienna Insurance Group VIG*, *Uniq*



Group, Grawe Group, Merkur Group, Wüstenrot Group) avec 87 compagnies d'assurance et quatre compagnies de réassurance sont représentés dans 27 pays en dehors de l'Autriche, principalement en Europe centrale, orientale et du sud-est. Leurs activités à l'international ont augmenté de 4,1 % pour atteindre 5,8 Mrd EUR et ont contribué à hauteur de 40,3 % au volume total des primes (2017 : 39,8 %). Six pays (République tchèque, Slovaquie, Pologne, Roumanie, Hongrie et Croatie) contribuent à 70 % des primes. En Europe du Sud-Est, l'Albanie mérite une mention spéciale, où la part de marché cumulée des groupes d'assurance autrichiens dépasse les 50 %. Les États baltes deviennent de plus en plus importants pour les assureurs autrichiens : la part de marché de 6,1 % y est déjà plus élevée qu'en Hongrie ou en Croatie. Par ailleurs, selon l'agence Bloomberg, VIG et Uniqa seraient intéressés par la reprise des activités en Europe centrale de l'assureur français AXA qui envisage de vendre ses activités en Pologne, République tchèque et Slovaquie, faute d'y avoir la taille critique. En Pologne, AXA a réalisé un chiffre d'affaires de 585 MEUR en 2018 (+2 %), avant tout réalisé en assurance dommages. Plus petites, les activités slovaques et tchèques avaient généré à elles deux en 2018 un chiffre d'affaires de 243 MEUR, d'abord sur le segment vie, épargne, retraite.

Energie et environnement

La BEI et la ville de Vienne signent un partenariat pour le climat

La Banque européenne d'investissement BEI avait décidé à l'automne dernier d'aligner l'ensemble de ses activités de financement sur les objectifs de l'accord de Paris. Au cours des prochaines décennies, elle souhaite stimuler le lancement de projets liés au climat pour un montant de 1 000 Mrd EUR. Dans ce contexte, la BEI et la ville de Vienne ont signé une déclaration commune relative à un partenariat pour le climat, aux termes de laquelle les futurs projets de la ville de Vienne dans les domaines du logement, de l'énergie, des déchets et de la mobilité seront examinés en amont du point de vue de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques en vue de bénéficier d'un éventuel concours financier de la banque européenne du climat. Il s'agit du premier accord de partenariat que la BEI signe avec une métropole européenne. La BEI et la ville de Vienne avaient déjà coopéré par le passé dans le cadre de plusieurs projets liés au climat d'un montant total de plus de 1 Mrd EUR. On peut notamment citer un projet d'optimisation énergétique du traitement des boues dans la principale station d'épuration de Vienne et des travaux de rénovation énergétique de grande ampleur réalisés par le service du logement *Wiener Wohnen* dans le parc immobilier résidentiel communal. La BEI envisage de signer d'autres accords avec des villes de l'UE.

Industrie

Voestalpine réduit le nombre d'employés sous l'effet des tensions commerciales

Après la chute du bénéfice net de 44 % pour atteindre 458 MEUR au cours de l'exercice 2018/19, en raison notamment d'un arrêt de production de 3 mois et demi pour maintenance du fourneau principal sur le siège à Linz, Haute-Autriche, le sidérurgiste *voestalpine* est confronté à de nouveaux défis liés notamment aux tensions commerciales avec les Etats-Unis. Selon M. Herbert Eibensteiner, nouveau CEO depuis juillet 2019, le site de *voestalpine Tubulars* à Kindberg, en Styrie, où sont produits des tubes sans soudure pour l'industrie du pétrole et du gaz, est particulièrement touché par les droits de douane punitifs des États-Unis introduits à l'été 2018 sur les importations européennes d'acier et d'aluminium. La production y a été réduite depuis septembre dernier, passant de quatre à trois équipes avec 10 % de personnel en moins. De plus, pour la filiale allemande de *voestalpine*, le spécialiste d'acier inoxydable *Buderus Edelstahl GmbH*, est annoncée la suppression de 325 sur 1 500 emplois. Au total, *voestalpine* emploie plus de 50 000 personnes sur 500 sites dans le monde entier, dont 23 000 en Autriche.



Transports

L'aéroport de Vienne affiche une forte augmentation du nombre de passagers

L'aéroport de Vienne, dont les actionnaires sont le fonds australien IFM (39,8 %), les länder de Vienne et de Basse-Autriche (20 % chacun) et la fondation des 25 000 employés (10 %), a accueilli plus de 31 millions de passagers en 2019 (+17,1 %) et compte désormais parmi les vingt plus grands aéroports de l'Europe. Le nombre de vols a augmenté de 10,7 % à 266 800, notamment vers l'Amérique du Nord (+30,3 %) et vers l'Europe de l'Est (+21,6 %). Au total, 217 destinations dans 68 pays sont desservies par 77 compagnies aériennes dont *Austrian Airlines* (groupe Lufthansa) avec 43,2 % des passagers, suivie par *Lauda* (groupe Ryanair) avec 8,4 % et *Eurowings* (groupe Lufthansa) avec 7,2 %. Pour 2020, une augmentation du nombre de passagers entre 3 % et 5 % est prévue. Le bénéfice net s'élève à plus de 170 MEUR, en hausse de 18 MEUR. Grâce à ce succès, le dividende augmentera à plus de 1 EUR contre 0,89 EUR en 2018. Le directeur de l'aéroport de Vienne, M. Günther Ofner, s'attend à des effets positifs grâce aux mesures annoncées par le programme du nouveau gouvernement, notamment grâce à la réduction annoncée de l'impôt sur les sociétés, l'extension de la voie ferrée en direction de Bratislava qui se trouve à 60 km de Vienne, et l'engagement en faveur du ciel unique européen qui cherche à lutter contre la fragmentation du système de gestion du trafic aérien européen. Cela devrait plus que compenser les effets de l'augmentation de la taxe sur les billets d'avion (12 EUR par vol au lieu d'une tarification selon la distance), également annoncée dans le programme de coalition, estime M. Ofner.

ASFINAG a perçu des péages à hauteur de 2,3 Mrd EUR en 2019

L'entreprise publique de gestion du réseau routier à haut débit ASFINAG (*Autobahnen- und Schnellstrassenfinanzierungs-AG*) a prélevé des péages en 2019 à hauteur de 2,3 Mrd EUR (contre 2,16 Mrd EUR en 2018) dont les deux tiers pour les poids lourds et les bus. Selon ASFINAG, l'augmentation du trafic des poids lourds s'est atténuée en 2019 pour atteindre une hausse de près de 1 % (2018 : +5,6 %) à l'exception du trafic sur le col du Brenner qui affiche une fréquentation record de 2,47 millions de poids lourds soit une augmentation de 2 %. Le trafic des véhicules légers, par contre, a augmenté de 1,2 % et a reculé de 1,7 % sur le Brenner. Le bénéfice net d'ASFINAG a atteint 845 MEUR contre 831 MEUR en 2018. En 2020, l'exemption de péage sur certains tronçons notamment frontaliers décidée en novembre dernier par le Parlement, pèsera sur le résultat avec 30 MEUR. L'entreprise prévoit pour 2020 d'investir 1,4 Mrd EUR en faveur de la construction (800 MEUR) et l'aménagement (600 MEUR) de l'infrastructure des autoroutes et des routes à haut débit.

Le parc automobile des véhicules particuliers dépasse les 5 millions

En 2019, les immatriculations de véhicules particuliers neufs ont baissé de 3,4 % pour atteindre 329 363 dont 53,7 % de véhicules à essence (-4 %) et 38,4 % de véhicules diesel (-9,8 %) ce qui porte le parc des véhicules particuliers à plus de 5 millions dont 43 % pour les véhicules à essence (+1,9 %) et 55,8 % pour le diesel (-0,1 %). Le parc des véhicules électriques se limite à 0,4 % (+41,7 %), celui des véhicules hybrides essence/électriques à 0,7 % (+33,9 %). S'agissant des nouvelles immatriculations, 8 % soit 26 346 sont des véhicules à propulsion alternative (+56,8 %) dont 12 348 véhicules hybrides essence/électriques (+47,8 %) et 9 242 véhicules électriques (+36,8 %). La part des immatriculations de véhicules neufs électriques passe de 2 % à 2,8 % achetés à 80,9 % par des entités juridiques. *Volkswagen* (-7,5 %) reste la marque préférée des Autrichiens avec une part de marché de 16 % suivi par *Skoda* (+7,3 %) qui atteint une part de marché de 8,3 % et *Seat* (+5,7 % et une part de marché de 6 %) dépassant *Ford* (-2,8 %) avec une part de marché de 5,9 %. S'agissant des marques françaises, on trouve *Renault* en 6^{ème} position (2018 : 7^{ème}) avec 17 775 voitures neuves immatriculées (-4,5 %), *Peugeot* (-2,3 %), *Dacia* (-4,7 %), *Citroën* (+1,2 %) et *DS* (-10,6 %) occupant les 12^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème} et 33^{ème} positions. Au total, la part de marché des marques françaises atteint 14 % (19,2 % y compris *Opel*). S'agissant des types de voitures, la



Skoda Octavia détrône la *VW Golf* (-26,6 %) en tant que véhicule favori des Autrichiens avec plus de 10 000 nouvelles immatriculations (+21,2 %). Les modèles français préférés sont les *Renault Mégane*, *Clio* et *Captur*, les *Dacia Duster* et *Sandero*. Quant aux voitures électriques, la *Renault Zoé* occupe désormais la 3^{ème} place avec 944 nouvelles immatriculations (-19,3 %) derrière la Tesla Model 3 et la BMW I3. Par ailleurs, *Opel* vient d'annoncer vouloir arrêter son activité de production de moteurs sur le site de Vienne Aspern, menaçant 270 emplois. La production des boîtes à vitesse sera maintenue. L'année dernière déjà, environ 400 emplois ont été supprimés. A l'avenir, le site viennois emploiera environ 600 personnes.

Services

La Poste autrichienne profite du commerce en ligne, le taux de retour atteint jusqu'à 50 %

En 2019, la Poste autrichienne a enregistré un nouveau record de volume : 127 millions de colis ont été transportés par l'entreprise de logistique au cours de l'année écoulée après 108 millions en 2018, soit une augmentation de près de 18 %. Au cours des dix dernières années, le volume des colis transportés a plus que doublé (2009 : 50 millions). Cette croissance rapide s'explique d'une part par une forte croissance organique - tirée par le commerce en ligne en plein essor - mais aussi par les volumes supplémentaires livrés par la Poste autrichienne pour DHL en Autriche depuis le mois d'août. En moyenne journalière, la Poste autrichienne a transporté 420 000 colis dans toute l'Autriche. L'entreprise a investi l'année dernière 160 MEUR, dont une grande partie en faveur de l'expansion et la construction de nouveaux sites logistiques. Pour 2020, la Poste autrichienne prévoit des investissements à la même hauteur. Par ailleurs, selon l'Association des entreprises autrichiennes de commerce de détail, en 2019, 41 % des envois étaient des retours de marchandises. Pour les articles de mode, on enregistre un taux de retour de 50 %.

Agriculture

Les nouvelles orientations agricoles du gouvernement Kurz II

L'accord de coalition négocié entre les conservateurs et les Verts présente quelques avancées en matière d'agriculture en comparaison au programme de coalition conclu en décembre 2017 par le gouvernement Kurz I. Le monde agricole représentant le cœur de l'électorat conservateur, les Verts n'ont réussi que partiellement à imposer leur vision mais ont obtenu des engagements plus substantiels en termes de transparence envers le consommateur, de bien-être animal et d'emploi phytosanitaire. L'opposition de l'Autriche à l'accord MERCOSUR « en l'état » y est explicitement mentionnée ; cette position est par ailleurs partagée par les partis de l'opposition, à savoir les sociaux-démocrates (SPÖ) et l'extrême-droite (FPÖ). A noter que, dans le cadre de la réorganisation des ministères, la Ministre Elisabeth Köstinger (conservatrice), qui dans le gouvernement Kurz I détenait déjà le portefeuille de l'agriculture et de la sylviculture et retrouve dans ce nouveau gouvernement ce ministère, n'est plus compétente pour l'environnement et l'énergie qui incombent désormais à Mme Leonore Gewessler (Verte). En revanche, Mme Köstinger se voit confier l'aménagement du territoire avec le déploiement du réseau très haut-débit, les télécommunications, la Poste, l'organisation du service civil (succédané du service militaire obligatoire) et l'industrie extractive. Le ministère porte depuis le 29 janvier l'appellation de « ministère de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et du tourisme ».

Le programme de coalition prévoit de poursuivre la politique engagée sous le gouvernement Kurz I en faveur d'un allègement fiscal et une amélioration de la condition sociale des agriculteurs. Les mesures fiscales qui avaient été annoncées en avril 2019 n'avaient alors pas pu être mises en place en raison de la chute du gouvernement suite au scandale de la vidéo « IbizaGate ». La mise en place d'un étiquetage d'origine des produits alimentaires est reconduite tout comme le renfort de la place des agriculteurs dans la chaîne de valeur. Sous l'initiative des Verts, il est fait mention d'un plan d'action phytosanitaire dans le but d'en réduire l'usage et le développement



d'alternatives. La vision d'une Europe sans OGM y est également inscrite, tout comme le changement de modèle d'élevage vers des systèmes plus modernes, mieux adaptés et plus respectueux du bien-être animal (castration à vif des porcelets, broyage des poussins mâles). En ce qui concerne la PAC, le gouvernement maintient ses ambitions quant au niveau de financement de la PAC, sans envisager une augmentation de sa contribution. Toutefois, il se dit prêt à compenser au niveau national les coupes qui pourraient affecter les agriculteurs autrichiens (estimées à 120 MEUR dont 80 MEUR sur le second pilier). La Ministre Köstinger entend poursuivre les négociations pour tenter de diminuer l'impact d'une réduction du budget de la PAC, en s'appuyant sur le Pacte vert présenté par la nouvelle Commission européenne et l'implication de l'agriculture dans l'atteinte des objectifs climatiques. Le secteur agricole autrichien reçoit chaque année environ 1,2 Mrd EUR au titre de la PAC, dont 693 MEUR en paiements directs (1^{er} pilier). Le second pilier représente 1,1 Mrd EUR, cofinancé. Le projet de cadre financier pluriannuel, à ce stade des négociations, fait état pour l'Autriche d'une baisse de 5 % au titre du 1^{er} pilier et de 15 % pour le second.

Inquiétudes des agriculteurs « bio » face à la nouvelle directive européenne

A la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle directive européenne relative à l'agriculture biologique, la presse locale se fait l'écho des inquiétudes de nombreux agriculteurs autrichiens, notamment d'éleveurs labélisés Bio. Suite à un audit réalisé par la Commission européenne en 2017 portant sur le contrôle de la production biologique et l'étiquetage des produits biologiques, les auditeurs sont arrivés à la conclusion que l'Autriche n'avait pas correctement transposé la directive européenne bio. Les pourparlers relatifs à cet audit entre la COM et l'Autriche se sont terminés en novembre 2019, ce qui explique la notification tardive aux exploitants agricoles autrichiens labélisés Bio. Compte tenu que certaines exceptions ne sont pas reconduites dans la nouvelle directive qui entrera en vigueur en 2021 (par ex. accès aux pâturages inférieur à 50 % ; taux de couverture des espaces de plein air destinés aux veaux et agneaux à 100 %), plus de 2 000 éleveurs bio pourraient perdre leur certification bio, ce qui pourrait mettre en péril leur modèle économique. Le ministère de l'agriculture poursuit les négociations avec la Commission européenne en vue d'obtenir des dérogations. Lors d'une visite à Vienne, le Commissaire européen Wojciechowski, après un entretien avec la Ministre Köstinger, a reconnu la complexité du sujet mais a exclu des dérogations nationales. L'Autriche est pionnière en matière d'agriculture biologique selon les critères actuels : 25 % de la SAU y est consacrée et 22 % des agriculteurs pratiquent ce type d'agriculture.

Malgré la présence des Verts au gouvernement, l'emploi du glyphosate est toujours autorisé

L'interdiction totale du glyphosate, qui aurait dû entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2020, n'a finalement pas pu être appliquée en raison d'un vice de forme dans la procédure de notification à la Commission Européenne. L'ancienne Chancelière Brigitte Bierlein, qui dirigeait le gouvernement de transition dont faisait partie Mme Maria Patek, ministre de l'agriculture par intérim, avait refusé de promulguer la loi, sur ce fondement. Le 11 décembre 2019, le parti social-démocrate déposait au Parlement un projet de loi visant à nouveau à interdire totalement l'emploi du glyphosate sur le territoire national. Le projet de loi a été transmis à la commission parlementaire pour l'emploi et les affaires sociales (présidée par le SPÖ) et les débats d'examen n'ont pas encore commencé. Parallèlement, une proposition de résolution a été déposée le 10 janvier 2020 par un député de l'extrême-droite, l'ancien partenaire des Conservateurs dans le gouvernement Kurz I, demandant au Parlement de voter en faveur d'un étiquetage des produits alimentaires dont la production fait appel au glyphosate. Il s'agirait selon son argumentaire d'une solution facile à mettre en œuvre et permettant d'informer rapidement le consommateur. Ce projet de résolution a été affecté à la commission parlementaire pour les questions agricoles et sylvicoles (présidée par un conservateur). L'examen de ce projet par ladite commission n'a pas encore débuté.

[Haut du document](#)



Annexe

Forecast of key economic indicators

| | International forecasters | | | | | | | | | Austrian forecasters | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|---------------------------|------|------|--------------|------|---------------------|------|------|--|----------------------|------|------|------|---------------|------|------|---------------|------|------|--|
| | OECD | | | IMF | | European Commission | | | | OeNB | | | | WIFO | | | IHS | | | |
| | November 2019 | | | October 2019 | | November 2019 | | | | December 2019 | | | | December 2019 | | | December 2019 | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2021 | | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2021 | |
| Key Results | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Annual change in % | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Real GDP | 1,5 | 1,3 | 1,3 | 1,6 | 1,7 | 1,5 | 1,4 | 1,4 | | 1,6 | 1,1 | 1,5 | 1,6 | 1,7 | 1,2 | 1,4 | 1,6 | 1,3 | 1,6 | |
| Real private consumption | 1,3 | 1,6 | 1,6 | | | 1,5 | 1,5 | 1,3 | | 1,2 | 1,3 | 1,3 | 1,4 | 1,5 | 1,6 | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 1,4 | |
| Real government consumption | 0,1 | 0,2 | 0,9 | | | 0,9 | 1,3 | 1,1 | | 0,1 | 1,1 | 1,0 | 1,0 | 0,6 | 0,9 | 0,6 | 0,5 | 1,0 | 1,0 | |
| Real gross fixed capital formation | 2,9 | 1,7 | 1,5 | | | 2,9 | 1,2 | 1,1 | | 2,9 | 1,0 | 1,3 | 1,5 | 3,1 | 1,6 | 1,7 | 2,9 | 0,7 | 1,8 | |
| Real exports | 3,3 | 1,4 | 1,3 | 1,8 | 1,3 | 2,3 | 2,3 | 2,3 | | 3,1 | 1,7 | 2,8 | 2,9 | 2,8 | 2,3 | 2,9 | 2,8 | 1,6 | 2,6 | |
| Real imports | 3,4 | 2,0 | 1,5 | 1,2 | 1,1 | 2,6 | 2,3 | 2,0 | | 3,4 | 1,8 | 2,4 | 2,5 | 3,2 | 2,4 | 2,8 | 3,1 | 1,4 | 2,4 | |
| Labour productivity **) | 0,5 | 0,6 | 0,5 | | | 0,5 | 0,7 | 0,8 | | 0,4 | 0,4 | 0,8 | 0,8 | 0,4 | 0,2 | 0,4 | 0,0 | 0,5 | 0,6 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| GDP deflator | 1,6 | 1,4 | 1,4 | 1,6 | 1,8 | 1,9 | 1,7 | 1,7 | | 1,8 | 1,6 | 1,5 | 1,7 | 1,8 | 1,8 | 1,6 | 1,7 | 1,6 | 1,7 | |
| HICP | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 1,5 | 1,9 | 1,5 | 1,6 | 1,6 | | 1,5 | 1,4 | 1,5 | 1,6 | 1,4 | 1,5 | 1,6 | 1,5 | 1,5 | 1,7 | |
| Unit labor costs | | | | | | 2,3 | 1,3 | 1,1 | | 2,4 | 1,7 | 1,2 | 1,5 | 2,4 | 2,0 | 1,6 | 2,7 | 1,7 | 1,6 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Payroll employment | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 0,7 | 1,1 | 1,1 | 0,7 | 0,6 | | 1,5 | 0,9 | 0,9 | 1,0 | 1,6 | 1,1 | 1,1 | 1,6 | 0,8 | 0,9 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| % of labour force | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Unemployment rate | 4,6 | 4,5 | 4,6 | 5,1 | 5,0 | 4,6 | 4,6 | 4,6 | | 4,6 | 4,7 | 4,8 | 4,7 | 4,6 | 4,7 | 4,7 | 4,6 | 4,8 | 4,8 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| % of nominal GDP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Current account | 1,4 | 0,7 | 0,6 | 1,6 | 1,8 | 2,2 | 2,1 | 2,2 | | 2,2 | 2,3 | 2,5 | 2,9 | 1,9 | 1,8 | 1,7 | | | | |
| General government surplus/deficit | 0,3 | 0,4 | 0,3 | 0,1 | -0,2 | 0,4 | 0,2 | 0,4 | | 0,5 | 0,2 | 0,2 | 0,6 | 0,6 | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 0,2 | 0,4 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Conditioning assumptions | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Oil price in USD/barrel | 63,4 | 60 | 60 | 61,8 | 57,9 | 63,3 | 57,4 | 56,1 | | 63,8 | 59,6 | 57,4 | 56,8 | 64,0 | 60,0 | 58,0 | 64,6 | 62,0 | 59,0 | |
| Short-term interest rate in % | -0,4 | -0,4 | -0,4 | -0,4 | -0,6 | -0,4 | -0,5 | -0,5 | | -0,4 | -0,4 | -0,4 | -0,3 | -0,4 | -0,5 | -0,5 | -0,4 | -0,4 | -0,3 | |
| USD/EUR | 1,12 | 1,11 | 1,11 | 1,12 | 1,12 | 1,12 | 1,11 | 1,11 | | 1,12 | 1,10 | 1,10 | 1,10 | 1,12 | 1,11 | 1,11 | 1,12 | 1,11 | 1,11 | |

Source: OECD, IMF, European Commission.

Source: OeNB, WIFO, IHS.

**) OeNB and WIFO: hourly productivity of labour; IHS: labour productivity per employee.

last update on 21.11.2019 16:54

last update on 20.12.2019 17:13

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienne@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 31 janvier 2020
Version originelle : Septembre 2013
Rédaction achevée le 31 janvier 2020